



UN AGENT TECHNIQUE DES GYMNASES (H/F)

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Titulaire de la Fonction Publique ou à défaut contractuel

Un territoire et une collectivité à taille humaine

À seulement 20 minutes de Lyon, niché sur les rives du Rhône, au pied du parc naturel régional du Pilat, à moins de 2 heures de la montagne et moins de 3 heures de la mer, notre territoire bénéficie d'une localisation idéale.

Que vous soyez amateur de sport et de nature, de musique jazz, de vins ou de gastronomie, de monuments et sites historiques, ou simplement à la recherche du bon équilibre, Vienne Condrieu, c'est le bon plan !

Vienne Condrieu Agglomération est une structure intercommunale résolument ouverte, dynamique et engagée dans sa mission de service public auprès de ses 30 communes et ses 92 000 habitants. Notre équipe, composée de 480 agents passionnés, est en action avec 16 directions aux compétences larges qui ont le goût du travail ensemble.

À Vienne Condrieu Agglomération, nous sommes force d'innovation pour rendre notre territoire plus attractif et respectueux de l'environnement, pour rendre la vie de nos habitants encore plus douce et agréable. Rejoignez-nous dans cette belle aventure !

Le profil recherché

- › Tous diplômes acceptés, diplômes techniques préférables
- › Les formations habilitation électrique non-électricien, montage d'échafaudage, CACES nacelle et secourisme seront un plus
- › Sens des responsabilités
- › Autonomie
- › Sens de l'initiative
- › Bon relationnel et aptitude à gérer les conflits
- › Permis B souhaité

Infos complémentaires et bonnes raisons de nous rejoindre

- › **Sens de la mission :**
 - Satisfaire l'intérêt général
 - Travailler sur un territoire dynamique
- › **Conditions de recrutement :**
 - Type de recrutement : titulaire ou contractuel
 - Poste à pourvoir à l'été 2025
 - Cycle et temps de travail à définir conjointement
 - Recrutement statutaire + régime indemnitaire
- › **Conditions de travail :**
 - Forfait annuel de télétravail
 - Aménagement du temps de travail
 - RTT (variable selon temps de travail)
- › **Autres avantages**
 - Tickets-restaurant
 - CNAS
 - Mesures en faveur de la protection sociale et de la santé
 - Forfait Mobilité Durable (vélo, covoiturage)
 - Participation à l'abonnement transports publics

Les missions de l'agent technique des gymnases

- › Nettoyer et entretenir les locaux : intérieur et extérieur
- › Entretien des espaces extérieurs : tailler, tondre les abords, entretenir les terrains sportifs (engazonnés, synthétiques, parcours)
- › Réalisation de divers travaux : peinture, serrurerie, plomberie, maçonnerie, soudure, petite mécanique, ...
- › Tracer les terrains selon les besoins associatifs et scolaires
- › Garantir des installations fonctionnelles et sécuritaires : entretenir le matériel sportif par exemple
- › Nettoyer la voirie et vider les corbeilles papiers avoisinantes, déneiger les abords extérieurs du bâtiment
- › Assurer la maintenance de l'équipement sportif
- › Assurer une mission de surveillance des usagers et faire appliquer le règlement intérieur
- › Accueillir, renseigner et orienter les usagers

La direction des Equipements Sportifs

Vienne Condrieu Agglomération assure la gestion d'un parc diversifié d'équipements dédiés aux pratiques sportives afin que les scolaires du premier et seconde degré, les associations sportives et les usagers puissent profiter au mieux d'installations sportives de qualité.

Sont d'intérêt communautaire les équipements sportifs d'accompagnement des établissements publics scolaires (gymnases, terrains de sports, piscines...), mais également les sites sur la base de la combinaison de plusieurs critères :

- › La rareté de l'équipement (notion d'unicité) à l'échelle de l'Agglomération de par la qualité ou la spécialité des installations
- › La notoriété de l'équipement et son rayonnement à l'échelle du territoire et du bassin de vie
- › Le niveau des manifestations permis par l'équipement
- › La notion de centralité : il s'agit d'équipements structurants pour les besoins de la population mais qui dépassent la capacité d'investissement des communes

Ainsi la direction des équipements sportifs se divise en deux pôles principaux :

- Les piscines avec 4 équipements aquatiques ;
- Les gymnases, terrains de grands jeux et autres installations : 6 gymnases de 2ème à 3ème catégorie, une halle sportive, un stade comprenant piste d'athlétisme et plusieurs terrains de jeux, un boulodrome, un stand de tir, un aérodrome.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **au plus tard le 6 juin 2025** à : recrutement@vienne-condrieu-agglomeration.fr